

Comité directeur
Boudewijn Sirks (Oxford)
Johannes Michael Rainer (Salzburg)
Carla Masi Doria (Napoli Federico II)

Conseil scientifique
Hans Ankum
Lucio De Giovanni
Jean-François Gerkens
Luigi Labruna

1^{ère} Circulaire

Chers Collègues et Amis,

Comme cela a été décidé à Oxford et à Salzbourg, la prochaine (68^{ème}) session de la Société Internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité aura lieu à Naples (Italie), à l'Université «Federico II» (Dipartimento di Giurisprudenza), dès l'après-midi du **mardi 16 et jusqu'au samedi 20 septembre 2014**, cette dernière journée étant consacrée aux excursions. Le thème central en est:

Regulae iuris. Racines factuelles et jurisprudentielles, retombées pratiques.

Le sujet est très vaste. S'il est très important dans le système juridique romain, il est également présent dans des autres traditions juridiques de l'Antiquité, ainsi que dans celles du Moyen Âge et de l'époque moderne. Cependant, selon une coutume désormais bien établie, il sera permis aux collègues de choisir de traiter un sujet en-dehors du thème central.

Les communications seront, comme d'habitude, d'une durée maximale de 20 minutes et se dérouleront en plusieurs séances parallèles.

Nous vous rappelons que le français est la langue officielle du congrès, mais que, comme le veut la tradition, l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien sont également acceptés.

Naples est une des plus grandes cités méditerranéennes, connue pour son histoire et ses beautés naturelles. Fondée par les Grecs durant l'antiquité, au 8^{ème} siècle avant notre ère, elle a été la capitale du Royaume de Naples et du Royaume des Deux-Siciles jusqu'à l'unification de l'Italie en 1861. L'Université de Naples «Federico II» est une des plus anciennes au monde, et est la plus vieille Université laïque et d'État, ayant été fondée par l'empereur Frédéric II, *Stupor mundi*, par une lettre générale de 1224.

Les frais de participation et le prix des excursions (facultatives), ainsi que les modalités de paiement, seront précisés dans une seconde circulaire, avec l'indication du site web du congrès, par lequel il vous sera possible de vous inscrire et de télécharger le texte du résumé de votre conférence.

Toutefois, nous sommes d'ores et déjà à votre disposition, dans l'hypothèse où vous auriez dès à présent des questions ou des demandes à nous adresser.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir à Naples, nous vous prions, chers Collègues, d'agréer nos salutations les plus amicales.

Naples, le 20 Février 2014

Carla Masi Doria

Comité organisateur

Cosimo Cascione, Carla Masi Doria, Francesca Reduzzi Merola, Annamaria Salomone,
Giovanna D. Merola, Natale Rampazzo, Paola Santini, Fabiana Tuccillo